

Conditions générales de vente

Article 1 – Introduction

Les présentes conditions de vente sont conclues, d'une part, par la société Digital Evasion sprl, société de personne morale, dont le siège social est sis à Rue du Commerce 12 à 1400 Nivelles inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0724.690.166 ci-après dénommée « VR Evasion » ou « nous » et, d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat, une location ou une réservation via le site Internet (www.vrevasion.be) du vendeur, dénommée ci-après « l'acheteur » ou « le client ». Ces conditions générales s'appliquent également à la visite de l'acheteur dans tous les lieux proposés par VR Evasion pour vivre des expériences en réalité virtuelle ainsi qu'à toutes les situations dans lesquelles VR Evasion fournit un service pour le compte de l'acheteur. L'acquisition d'un bien ou d'un service à travers le présent site ou à travers tout autre convention contractuelle avec VR Evasion implique une acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions de vente. Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par le vendeur. Le vendeur se réserve le pouvoir de modifier ses conditions de vente et/ou le contenu de son site www.vrevasion.be à tout moment et sans préavis. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date où l'acheteur a effectué une réservation, un achat, une location ou signé un contrat de service avec VR Evasion. Les prix indiqués s'entendent TVA comprises.

Article 2 – Les activités et services proposés par VR Evasion

VR Evasion propose des activités de réalité virtuelle pour les particuliers et les entreprises. Les particuliers peuvent réserver dans un espace de jeu localisé à Nivelles et venir tester une variété d'expériences en réalité virtuelle. Nos concepts s'appliquent parfaitement pour les familles, les groupes d'amis ou les couples. Le concept « Team Building » s'applique pour les activités de team building ou pour les grands groupes de manière générale. Les offres sont établies « à la carte » et sur mesure selon la demande du prospect ou de l'entreprise. Le concept de VR Evasion repose sur la convivialité, l'amusement et la découverte. Pour garantir cela, un ou plusieurs animateur(s) spécialisé(s) en réalité virtuelle accompagne chaque groupe. En aucun cas VR Evasion ne pourra être tenu pour responsable de tous dommages corporels ou matériels résultant de l'utilisation de son matériel par le client.

Article 3 – Réservations

L'acheteur doit avoir un âge de minimum 18 ans pour effectuer une réservation sur le site de VR Evasion. Les enfants sont admis dès l'âge de 12 ans sous la responsabilité de leurs parents. Les réservations pour une heure de location d'une chambre de réalité virtuelle peuvent s'effectuer en ligne sur le site www.vrevasion.be, par email à l'adresse: info@vrevasion.be, par téléphone ou sur place. Dans le cadre des réservations, l'acheteur sera invité à introduire des informations personnelles. Notamment : son nom, son email et son numéro de téléphone. Afin que sa réservation soit traitée dans les meilleures conditions, l'acheteur devra veiller à la qualité des informations qu'il introduira. La réservation est définitive quand le paiement en ligne est effectué. L'acheteur recevra un email de confirmation. Toute réservation en ligne sur le site www.vrevasion.be implique le paiement, à minima, d'une place sur l'ensemble des places réservées, le solde restant dû étant à payer sur place le jour de l'activité. Une réservation donne droit à une session de 1 ou de 2 heures d'activité dans le cadre d'un horaire précis. En cas de retard, l'acheteur ne pourra pas réclamer que l'horaire ou le prix de la session soit modifié. Exemple : en cas de retard de 10 minutes dans le cadre d'une session de 16h à 17h, l'activité commencera à 16h10 et se terminera à 17h. Le prix de la session restera le prix appliqué pour une heure d'activité. Etant donné que les sessions proposées par VR Evasion sont individualisées, nous invitons cordialement nos clients à se présenter à l'heure pour pouvoir profiter des explications. Note sur l'activité VR de groupe : Dans le cadre de l'activité VR de groupe, l'acheteur veillera à ce que le nombre de personnes communiqué lors de la réservation soit identique au nombre de personnes présentes pendant l'activité. Si le nombre de participants est inférieur au nombre de personnes communiquées, la différence de prix ne sera pas remboursée. Des joueurs supplémentaires ne peuvent être acceptés qu'après accord et vérification auprès de VR Evasion. Dans le cadre de l'activité VR de groupe, nous encourageons l'acheteur à réserver pour un nombre pair de participants. Ceci permettra de constituer des équipes équilibrées qui pourront jouer l'une contre l'autre. Si vous souhaitez annuler une réservation (en-dehors des 14 jours à compter de la commande initiale) prenez directement contact avec VR Evasion soit par téléphone ou par e-mail : info@vrevasion.be - soit en nous contactant sur notre site internet.

Article 4 – Bons d'achat

Le site de VR Evasion offre la possibilité d'acheter des bons d'achats pour des séances de réalité virtuelle. Les bons d'achats sont valables pendant une période de 12 mois à partir de la date d'achat. Les bons d'achats ne peuvent en aucun cas être remboursés en espèces.

Article 5 – Prix

Lorsque cela n'est pas spécifié, les prix des services affichés sur le site sont indiqués en euros toutes taxes comprises (TVA et autres taxes applicables). Le vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Néanmoins, les prix applicables à une réservation ou à une commande sont ceux en vigueur au moment de la confirmation de ces dernières. Une fois la réservation confirmée, aucun remboursement ou annulation ne sont acceptés.

Article 6 – Règles d'ordre intérieur dans les locaux de VR Evasion

Boissons et denrées alimentaires ne sont pas acceptées dans nos locaux. Le client ainsi que les participants inscrits par l'intermédiaire du client veilleront à respecter les instructions de l'animateur. VR Evasion se réserve le droit de stopper une session pour un participant si l'animateur juge qu'il ne coopère pas aux consignes de sécurité, qu'il est inapte ou qu'il ne respecte pas les locaux ou les équipements. Dans ces circonstances non souhaitables, le prix de la session de réalité virtuelle ne sera pas remboursé. Dans l'éventualité où un participant endommage les équipements ou les locaux de VR Evasion, nous pouvons engager la responsabilité civile ou professionnelle du participant et le facturer.

Article 7 – Sécurité et Responsabilité

L'acheteur est responsable d'assurer que les personnes qu'il souhaite faire participer à des expériences en réalité virtuelle dans le cadre de sa réservation ou de sa commande soient aptes. Nous attirons l'attention de l'acheteur sur les points suivants : VR Evasion n'autorise pas les enfants de moins de 12 ans à porter un casque de réalité virtuelle. VR Evasion porte à la connaissance le risque toutefois limité, compte tenu de la qualité du matériel utilisé, de vertiges ou de maux de tête pendant les expériences de réalité virtuelle ou dans les heures qui suivent la fin des expériences. Les expériences de réalité virtuelle peuvent avoir des conséquences sur la perception de l'espace. VR Evasion recommande aux joueurs de ne pas participer à plus d'une session du jeu par jour. Les expériences de réalité virtuelle ne conviennent pas aux personnes épileptiques ou ayant des troubles neurologiques. En cas de désagréments, nous invitons les participants à les communiquer immédiatement à l'animateur. En outre, VR Evasion porte à la connaissance des joueurs le risque toutefois limité, compte tenu de l'encadrement, de chute pendant la session de jeu. En tout état de cause, VR Evasion n'est pas responsable des troubles de santé, des dommages corporels, ou matériels causés directement ou indirectement par les expériences de réalité virtuelles proposées ou par une utilisation inappropriée du jeu ou encore pour n'avoir pas suivi les règles de sécurité communiquées par l'animateur de VR Evasion.

Article 8 – Utilisation du site et Responsabilité

La responsabilité du vendeur ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du site de VR Evasion (www.vrevasion.be) ou de réseau Internet de manière générale tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

Article 9 – Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site du vendeur sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de celui-ci. Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit préalable exprès du vendeur.

Article 10 – Données à caractère personnel

Toutes les données personnelles nécessaires au traitement d'une réservation ou d'une commande sont conservées par le vendeur ou ses collaborateurs et peuvent être transmises aux entreprises avec lesquelles le vendeur ou ses fournisseurs collabore(nt), lorsqu'une telle communication est nécessaire au traitement de la réservation ou de la commande. L'acheteur autorise par ailleurs également le vendeur à employer ces données pour établir des statistiques afin d'améliorer son site, les biens et le service qu'il propose. Cette information peut en outre être utilisée afin de permettre la diffusion, par tout moyen de communication, des informations relatives aux activités commerciales du vendeur à sa clientèle. Le vendeur conserve enfin les données personnelles pour faciliter les réservations et commandes ultérieures. Le vendeur s'engage pour le surplus à ne pas divulguer les renseignements dont il dispose à une autre société ou une autre entreprise. Les données conservées par le vendeur peuvent à tout moment être demandées et corrigées sur simple demande.

Article 11 – Preuve

Les parties acceptent, dans le cadre de leurs relations, les moyens de preuve électroniques (à titre exemplatif : l'email, les backups informatiques, ...).

Article 12 – Règlement des litiges

Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi belge. En cas de litige, les tribunaux du siège social du vendeur sont compétents, sauf dispositions d'ordre public contraignantes.

Article 13 – Droit d'entrée

VR Evasion se réserve le droit d'interdire l'accès aux personnes qui sembleraient dangereuses pour eux ou pour les autres, aux personnes qui auraient consommé des stupéfiants ou de l'alcool. En aucun cas le remboursement de l'acompte ne sera octroyé. Les joueurs doivent se présenter en pleine possession de leurs moyens.